



Citations et bibliographie



Guide pratique

Bibliothèque du Lycée-Collège des Creusets

Octobre 2009

Table des matières

1	Citation des références	1
1.1	Règles générales de citation	1
1.2	Les notes de bas de page	2
1.3	La citation de citation	2
1.4	Citation de tableaux et graphiques	3
1.5	La paraphrase	3
2	Rédaction de la bibliographie	4
2.1	Support papier	4
2.1.1	<i>Livre (monographie)</i>	4
2.1.2	<i>Chapitre d'un livre</i>	5
2.1.3	<i>Périodique</i>	6
2.1.4	<i>Article de périodique</i>	6
2.1.5	<i>Thèse, mémoire, travail de bachelor</i>	6
2.2	Support électronique	6
2.2.1	<i>CD-ROM, DVD</i>	6
2.2.2	<i>Article d'une encyclopédie sur CD-ROM</i>	7
2.2.3	<i>Article d'une encyclopédie en ligne</i>	7
2.2.4	<i>Article électronique</i>	7
2.2.5	<i>Site web ou blog</i>	8
2.2.6	<i>Page web, contribution sur un site, sur un blog ou sur un wiki</i>	8
2.3	Autres supports	8
2.3.1	<i>Audiovisuel : Casette vidéo</i>	8
2.3.2	<i>Communications orales</i>	9
3	Quelques abréviations utiles	9

1 Citation des références

Lors de la rédaction de votre travail, vous serez amenés à reprendre les idées d'un auteur ou à citer une partie de son texte. Dans les deux cas, il est primordial de citer vos sources selon des règles bien précises pour trois raisons principales :

- Pour permettre aux lecteurs de vos travaux de retrouver vos sources et d'approfondir le sujet.
- Pour prouver tous les éléments qui auront été présentés dans votre travail.
- Par honnêteté intellectuelle et pour éviter le plagiat et les lourdes sanctions qui l'accompagnent.

1.1 Règles générales de citation

- Evitez de trop citer.
- Evitez les citations trop longues.
- Lorsque vous citez, reprenez le texte exact, y compris la forme (mots en italique par exemple) et les éventuelles erreurs (faire suivre le mot contenant une erreur de [sic] entre crochets).
- Les citations courtes (moins de 3 lignes) doivent être insérées directement dans le texte entre guillemets.
- Par contre, il est préférable d'indiquer les citations plus longues dans un paragraphe à part, avec un retrait à gauche et à droite plus important que le texte de votre travail.
- Si vous modifiez une partie du texte cité, il faut l'indiquer entre crochets.

Exemples :

- **Ajout d'un mot** : « Le plagiat consiste à s'approprier les mots ou les idées de quelqu'un d'autre et à les présenter comme [étant les] siens.»
- **Modification d'une partie du texte** : « Le plagiat consiste à s'approprier les mots ou les idées [d'autrui] et à les présenter comme siens.»
- **Omission d'une partie du texte** : « Le plagiat consiste à s'approprier les mots ou les idées de quelqu'un d'autre [...]»

- Si des références au même document se suivent dans le texte, on peut également utiliser l'abréviation **ibid.** pour citer le 2ème document (en ne changeant que les numéros de pages s'il y a lieu).
- Si un même livre est cité plusieurs fois, mais de façon non consécutive, utiliser l'abréviation **op.cit.**
- **Toutes les références de citations doivent se trouver dans la bibliographie complète de fin de travail**, excepté les références des dictionnaires et documents qui n'ont pas de lien direct avec le travail, mais dont on a extrait une définition ou une citation.

1.2 Les notes de bas de page

Les citations sont numérotées à l'aide d'exposants se référant aux notes de bas de page. Les références sont indiquées de manière complète en bas de page, selon les exemples ci-dessous :

Exemple 1

« Évitez de citer à tort et à travers »¹

En note de bas de page:

¹ BEAUD, Michel. *L'art de la thèse*. Paris : La Découverte, 2003. P. 101

Exemple 2

Selon Michel Beaud, on cite correctement « en reprenant le texte exact et en donnant la référence précise ».¹

En note de bas de page:

¹ BEAUD, Michel. *L'art de la thèse*. Paris : La Découverte, 2003. P. 101

1.3 La citation de citation

Si vous voulez citer une partie de texte citée dans un autre document auquel vous n'avez pas accès, il faut mentionner les deux sources selon l'exemple suivant :

Exemple

« La croissance est-elle la seule issue à la crise de la croissance ? »¹

En note de bas de page:

¹ Godbout, Jacques. *La démocratie des usagers*. Montréal : Boréal, 1987 [cité dans Latouche, Serge. *Le pari de la croissance*. Paris : Fayard, 2007. P. 12]

Note : Dans la bibliographie finale, vous ne devez citer que les documents que vous avez effectivement consultés. Pour cet exemple, vous devez citer le livre de Serge Latouche.

1.4 Citation de tableaux et graphiques

Lorsque vous insérez un tableau ou un graphique dans votre travail, vous devez également en citer la source précisément **en-dessous du tableau**.

Exemple

Source: ONUWWAP. *Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau*. New York : ONU, 2003. P. 68

1.5 La paraphrase

Paraphraser signifie dire la même chose qu'un auteur avec d'autres mots. La paraphrase est très utile et permet d'améliorer la fluidité du travail. Par contre, **pour éviter le plagiat, il est impératif de faire référence au texte d'où l'information a été tirée**.

Exemple

Ainsi, Akio Morita a-t-il préféré écouter les divagations de sa fille qui s'ennuyait dans les avions de ligne plutôt que son comité de spécialistes en marketing¹: ce fut la naissance du walkman.

En note de bas de page:

¹ Morita, Akio. *Made in Japan : le management à la japonaise par le grand patron de Sony*. Paris : R. Laffont, 1986

2 Rédaction de la bibliographie

La bibliographie fait partie intégrante de votre travail et doit contenir toutes les références des documents que vous avez cités et consultés, à l'exception des références aux dictionnaires et aux documents qui n'ont pas de lien direct avec votre travail.

Si la bibliographie se compose de 1 à 2 pages, les références sont classées par ordre alphabétique des noms d'auteurs ou si pas d'auteurs, aux titres des documents.

Dans le cas d'une bibliographie comportant de nombreuses références, on classera les documents par thème, avec la possibilité de classer pour chaque thème par type de documents (livres, sites web, articles, etc.) et finalement par ordre alphabétique des noms d'auteurs.

A noter : La casse (majuscules, minuscules), les espaces et les attributs (italique, parenthèses) doivent être rédigés comme indiqué ci-dessous.

2.1 Support papier

2.1.1 Livre (monographie)

Modèle

NOM, Prénom ou ORGANISME. *Titre de l'ouvrage : sous-titre*. Edition. Lieu de publication : nom de l'éditeur, année de publication. Nombre de pages. (Collection).

Exemple 1 : (auteur = personne physique)

WEIL, Simone. *La pesanteur et la grâce*. Paris : Plon, 1991. 209 pages. (Agora)

Exemple 2 : (auteur = organisme)

NESTLE S.A. (Vevey). DEPARTEMENT DES AFFAIRES PUBLIQUES. *L'engagement de Nestlé en Afrique*. Vevey : Nestlé S.A., 2005, 56 p.

Cas particuliers :

2 ou 3 auteurs

Modèle

NOM, Prénom, NOM, Prénom et NOM, Prénom. *Titre de l'ouvrage : sous-titre*. Edition. Lieu de publication : nom de l'éditeur, année de publication. Nombre de pages. (Collection).

Exemple

KENEL, Philippe, LYON, Anne-Catherine et SPINEDI, Patrick. *Le droit par les cas: les contrats*. 2ème ed. augm. Lausanne : L.E.P., 2008. 272 pages.

Plus de 3 auteurs

Modèle

NOM, Prénom et al. *Titre de l'ouvrage : sous-titre*. Edition. Lieu de publication : nom de l'éditeur, année de publication. Nombre de pages. (Collection).

Exemple

GORDIMER, Nadine et al. *Four continents*. Gènes : Black cat publ., 1997. 288 pages.

Pas d'auteur, mais un éditeur scientifique

(Ou directeur de publication ou coordonnateur), l'indiquer par l'abréviation correspondante : **éd.** pour éditeur, **dir.** pour directeur, **coord.** pour coordonnateur. : NOM, prénom (éd.)

Modèle

NOM, Prénom (fonction). *Titre de l'ouvrage : sous-titre*. Edition. Lieu de publication : nom de l'éditeur, année de publication. Nombre de pages. (Collection). ISBN (facultatif)

Exemple

LITAIZE, Daniel (éd.). *Architecture des ordinateurs*. Paris : Hermès, 2003. 146 p.

2.1.2 Chapitre d'un livre

Modèle

NOM, Prénom. Titre du chapitre. In : *Titre du livre*. Edition. Lieu de publication : nom de l'éditeur, année de publication. Pagination. (Collection). ISBN (facultatif)

Exemple

ZUMDAHL, Steven. Atomes, molécules et ions. In : *Chimie générale*. 3ème édition. Anjou : CEC, 2007. 498 pages. ISBN 9782761725354

2.1.3 Périodique

Modèle

Titre du périodique. Désignation du 1er fascicule (date et/ou numéro) ou du premier et du dernier fascicule dans le cas d'une série complète. Lieu de publication : nom de l'éditeur, date(s) de publication. ISSN (facultatif)

Exemple

IB COM : informatique, bureautique, communication. Année 20, no 311(1999)- . Lausanne : IB COM, 1999- . 1424-6309

2.1.4 Article de périodique

Modèle

NOM, Prénom. Titre de l'article. *Titre du périodique*, année de publication, volume, numéro, pagination.

Exemple

DEVEAUX, Laurent. L'automatisation des processus de négociation sur l'Internet. *Système d'information et management*, septembre 2003, vol. 8, no 3, p. 5-28.

2.1.5 Thèse, mémoire, travail de bachelor

Modèle

NOM, Prénom. *Titre*. Année de soutenance. Nombre de pages. Type de travail (thèse, rapport, mémoire), discipline, établissement de soutenance, année.

Exemple

CHEN, Jia. *Quand l'art rime avec la bourse*. 2007. 47 p. Travail de diplôme réalisé en vue de l'obtention du diplôme HES, filière économie d'entreprise, Haute école de gestion de Genève, 2007.

2.2 Support électronique

2.2.1 CD-ROM, DVD

Modèle

NOM, Prénom. *Titre*. Edition [Support]. Lieu de publication : éditeur/producteur, date. Description technique.

Exemple

STEINER, Michael, FUETER, Tobias, réal. *Grounding : les derniers jours de Swissair* [DVD]. [S.l.] : C-Films, 2006. 1 DVD-Video + 1 livret, 135 minutes.

2.2.2 Article d'une encyclopédie sur CD-ROM

Modèle

NOM, Prénom. Titre. In : *Titre de l'encyclopédie* [CD-ROM]. Lieu de publication : nom de l'éditeur, année de publication.

Exemple

DROMARD, Danièle, SERET, Dominique. Internet. In : *Encyclopaedia Universalis version 13* [CD-ROM]. Paris : Encyclopaedia Universalis, 2008.

2.2.3 Article d'une encyclopédie en ligne

Modèle

NOM, Prénom. Titre. In : *Titre de l'encyclopédie* [en ligne]. Date de publication, date de mise à jour ou de révision. URL (date de consultation).

Exemple 1

ZWASS, Vladimir. E-commerce. In : *Encyclopaedia Britannica online : academic edition* [en ligne]. <http://search.eb.com/eb/article-9126084> (consulté le 03.09.2008)

Exemple 2

RICOEUR, Paul. Ethique. In : *Encyclopaedia Universalis* [en ligne]. <http://www.universalis-edu.com/article2.php?napp=35142&nref=SY93004> (consulté le 30.10.2008)

2.2.4 Article électronique

Modèle

NOM, Prénom. Titre de l'article. In : *Titre du périodique* [en ligne]. Année de publication, volume, numéro, pagination. URL (date de consultation).

Exemple

RYANS, John K., GRIFFITH, David A., WHITE, Steven D. Standardization/adaptation of international marketing strategy : necessary conditions for the advancement of knowledge. In : *International marketing review* [en ligne]. 2003, vol. 20, no. 6, p. 588-603. <http://titania.emeraldinsight.com/Insight/ViewContentServlet;jsessionid=12531D3136548CF58409A96A4B7806B7?Filename=Published/EmeraldFullTextArticle/Articles/0360200601.html> (consulté le 15.12.2008).

2.2.5 Site web ou blog

Modèle

NOM, Prénom ou ORGANISME. *Titre de la page d'accueil* [en ligne]. Date de publication, date de mise à jour ou de révision. URL (date de consultation).

Exemple 1 : site web

LYCEE-COLLEGE DES CREUSETS. *Site du Lycée-Collège des Creusets* [en ligne]. <http://www.creusets.net> (consulté le 25.09.2009)

Exemple 2: blog

ERTZSCHEID, Olivier. *Affordance.info*. [en ligne]. <http://affordance.typepad.com/> (consulté le 30.10.2008)

2.2.6 Page web, contribution sur un site, sur un blog ou sur un wiki

Modèle

NOM, Prénom. Titre de la contribution. In : *Titre du document hôte* [en ligne]. Date de publication, date de mise à jour ou de révision. URL (date de consultation).

Exemple 1 : page web

CARON, Rosaire. Comment citer un document électronique ? In : *Site de la Bibliothèque de l'Université de Laval* [en ligne]. Modifié le 25 juillet 2007. <http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/citedoce.html> (consulté le 30.10.2008).

Exemple 2 : contribution sur un blog

SZABO, Sandrine. Avantages et inconvénients du web 2.0. In : *Le blog profession-web.ch* [en ligne]. Mis en ligne le 20 août 2008. <http://blog.profession-web.ch/index.php/544-avantages-et-inconvenients-du-web-20> (consulté le 30.10.08).

Exemple 3 : contribution sur un wiki

Note : comme les pages d'un wiki sont amenées à être modifiées très régulièrement (même plusieurs fois par jour), il est important de citer la version précise selon le modèle suivant :

Réseau social. In : *Wikipédia* [en ligne]. Dernière modification de cette page le 27 octobre 2008 à 21:11. http://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9seaux_sociaux (consulté le 30.10.2008).

2.3 Autres supports

2.3.1 Audiovisuel : Cassette vidéo

Modèle

NOM Prénom du réalisateur, fonction. *Titre*. Lieu de production : nom du producteur, année de production. Support, durée de l'enregistrement.

Exemple

BLUWAL, Marcel, réal. *Dom Juan ou Le festin de pierre*. Bry-sur-Marne : INA, 1991. 1 cassette vidéo VHS, 1h46.

2.3.2 Communications orales

Les interviews et communications orales réalisées par l'auteur n'étant pas publiées, il n'est pas nécessaire de les faire figurer dans la bibliographie. Pour les citer en note, suivre l'exemple suivant :

Michel Dupont, conversation téléphonique avec l'auteur, Genève, 12 octobre 2008.

3. Quelques abréviations utiles

Abréviation	Terme développé	Signification	Comment et quand les utiliser ?
et al.	<i>et alli</i>	et les autres	Après le 1er auteur, s'il y en a plus de 3.
ibid.	<i>ibidem</i>	ici même (= dans le même texte du même auteur et au même endroit)	Pour indiquer qu'il s'agit du même document et du même passage que celui cité précédemment.
op. cit.	<i>opere citato</i>	œuvre citée	Pour indiquer qu'il s'agit du même document que celui cité précédemment.
[sic]	<i>ainsi</i>	graphie fautive	Quand un élément du document source comporte une faute, on la reproduit en la faisant suivre de [sic].
[s.l.] ou [S.l.]	<i>sine loco</i>	sans lieu	A utiliser lorsque le lieu de publication n'est pas indiqué dans le document.
[s.n.]	<i>sine nomine</i>	sans nom	A utiliser lorsque le nom de l'éditeur n'est pas indiqué dans le document.

Ce guide a été élaboré sur les bases du Guide de rédaction des références bibliographiques de l'Infothèque de la Haute école de gestion de Genève.

http://www.hesge.ch/heg/infotheque/services_biblio_redaction.asp (consulté le 20 octobre 2009)